Aucun article ou résumé dans cette revue ne peut être reproduit sous forme d'imprimé, photocopie, microfilm ou par tout autre procédé sans l'autorisation expresse des auteurs et de l'éditeur. Editions Phlébologiques Françaises
No article or abstract in this journal may be reproduced in the form of print, photocopy, microfilm or any other means without the express permission of authors and the editor. Editions Phlébologiques Françaises



Le « Club-Mousse » : www.la-mousse.com

Défense du traitement endoveineux des varices par sclérothérapie à la mousse

Gachet G. [1]

Le « Club-Mousse » est né en juin 2005 dans la région Rhône-Alpes de la volonté de quelques médecins vasculaires, pionniers du traitement endoveineux à la mousse des varices. Ils ont éprouvé le besoin de profiter des expériences cumulées en comparant leurs pratiques respectives. Au rythme de 4 réunions par an, tous les thèmes de la technique ont été abordés. Naturellement s'est imposée la nécessité de coucher sur le papier les fruits de ce travail.

"Le consensus de Grenoble": ainsi est né fin 2006 « le consensus de Grenoble » dont la dernière version est disponible sur le site du club mousse : www.la-mousse.com

Le *consensus de Grenoble* sur la sclérothérapie des varices à la mousse a été conçu sur un mode formalisé selon les critères de l'HAS. IL est basé sur de nombreuses études internationales qui démontrent l'efficacité et la sécurité de ce traitement endoveineux des varices. Il a été soumis à des lecteurs: universitaires, chirurgiens vasculaires, médecins généralistes, patients, réunis en associations et il a été réactualisé selon l'évolution de la technique et selon les résultats des études scientifiques en cours. Il a été réalisé sans source de financement extérieure, les membres du groupe de pilotage, ayant participé bénévolement à ce travail qui déclarent ne pas avoir de lien financier avec les industries du domaine. Il comporte les chapitres suivant: l'historique, la formation, le matériel, la confection de la mousse, les indications/ contre-indications, les examens écho-Doppler, l'injection, les contrôles après traitement, les complications et la sécurité, les comptes-rendus et aspects réglementaires et enfin l'information des patients. Il est réactualisé chaque année en fonction des progrès de la technique* (la version 2008 est la 2ème). Il a été présenté dans de nombreux congrès internationaux et sera bientôt traduit en anglais et en allemand.

La rédaction du consensus n'est pas la seule tâche du « Club-Mousse » : il participe à des études scientifiques et organise des réunions de formation notamment lors de congrès nationaux ou internationaux.

L'association n'a pas pour but de se substituer ou de concurrencer les autres sociétés savantes (SFP, ARMV, SFMV...) avec lesquelles nous entretenons d'excellentes relations de collaboration.

Je remercie tout particulièrement la « **Société Française de Phlebologie** », qui a ouvert spontanément les colonnes de « PHLEBOLOGIE » et invité le « Club-Mousse » à tenir une session au cours de son dernier congrès à Paris.

Le « Club-Mousse » défend également le traitement à la mousse (qui semble « déranger » par son succès croissant) en formant les médecins vasculaires désireux de traiter les varices à la mousse, en particulier par le compagnonnage.

Le « Club-Mousse » espère minimiser ainsi les accidents, souvent dûs à une mauvaise pratique.

Comme l'attestent les études scientifiques, la méthode de la mousse est probablement la plus sûre et la plus efficace aujourd'hui, pour traiter les varices lorsqu'elle est bien pratiquée: sa disparition serait donc navrante.

Pour sa reconnaissance officielle, elle devra être standardisée : c'est l'un de nos enjeux majeurs des prochaines années.

Bonne mousse !

** Télécharger sur le site du « club-mousse » : www.la-mousse.com la version 2008 du consensus comprenant notamment la fiche de consentement éclairé des patients. Si vous approuvez ce référentiel, merci de le signer numériquement ; cela prendra quelques instants, mais augmentera sa crédibilité, dans sa volonté de représenter la pratique de la profession (il a recueilli déjà plus de 100 signatures).*

1- Président du « Club-Mousse » – VOIRON 38 - giga1@orange.fr
Accepté le 30/01/09